

# Annecy, une ville attractive à la démographie dynamique

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 150 • Septembre 2022



En 2018, Annecy est l'une des villes les plus peuplées d'Auvergne-Rhône-Alpes. Sa population continue d'augmenter sur la période récente, à un rythme dynamique. Un actif en emploi sur dix résidant à Annecy travaille en Suisse, surtout à Genève, un chiffre qui a doublé depuis 2008. La population affiche un niveau de vie élevé et est peu touchée par la pauvreté, même si des inégalités sociales existent. Les activités autour du lac génèrent un fort tourisme d'été.

Les contours actuels de la ville d'Annecy sont récents : celle-ci est issue de la fusion en 2017 de l'ancienne commune d'Annecy avec les communes limitrophes d'Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy et Seynod, dépassant ainsi le seuil des 100 000 habitants. Au-delà de son importance démographique, Annecy, entre lac et montagnes, régulièrement primée pour son cadre de vie, est souvent citée comme une ville où il fait bon vivre ► **figure 1**.

## Un dynamisme démographique qui perdure

En 2018, la ville d'Annecy compte 128 200 habitants. Sa population augmente de 1 % par an en moyenne entre 2013 et 2018, moins vite que le département (+ 1,2 %) mais davantage que la région (+ 0,6 %) ► **figure 2**. Sa croissance démographique est alimentée par deux moteurs : un **excédent naturel**, c'est-à-dire plus de naissances que de décès (+ 0,5 % par an entre 2013 et 2018), et un **excédent migratoire**, avec plus d'arrivées que de départs (+ 0,5 % par an). Ces gains sont tous deux supérieurs à ceux de la région (+ 0,4 % pour le solde naturel et + 0,3 % pour le solde migratoire). À Annecy, la croissance de la population est ainsi deux fois supérieure à celle des autres **grandes villes** de la région (Grenoble, Saint-Étienne, Chambéry, Bourg-en-Bresse, Clermont-Ferrand et Valence), dont la population augmente de 0,5 % en moyenne par an sur la même période.

La croissance démographique accélère depuis 1999 à Annecy, alors qu'elle ralentit partout ailleurs. Annecy se distingue en effet par un solde migratoire en hausse, tandis qu'il baisse dans le département, la région et la France.

## Annecy, au cœur des mobilités

Annecy, porte d'entrée extra-régionale, accueille de nombreux nouveaux arrivants extérieurs à la région. Elle est aussi un pôle d'attraction au sein d'Auvergne-Rhône-Alpes, puisqu'elle attire également des habitants venus du reste de la région. Elle diffuse toutefois sa population dans son **aire d'attraction des villes** (AAV), sous l'effet de la périurbanisation. En effet, en 2018, les arrivées et les départs d'Annecy se font majoritairement avec son AAV ► **figure 3**. D'ailleurs, la commune perd plus d'habitants qu'elle n'en gagne dans les échanges avec son AAV. Au-delà, les migrations résidentielles se font également avec les zones proches (aire d'attraction de Genève-Annemasse, Savoie, Rhône, Isère). À l'extérieur de la région, Annecy a aussi de forts échanges avec l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bourgogne-Franche-Comté.

Les ménages qui viennent s'installer à Annecy et ceux qui en partent présentent des points communs : ils sont jeunes, entre 20 et 39 ans majoritairement, diplômés, notamment titulaires d'un diplôme d'études supérieures, et occupent des emplois de professions intermédiaires, d'employés ou de cadres. Mais la structure des ménages diffère : les nouveaux

## ► 1. Carte topographique d'Annecy et ses alentours



arrivants sont plus souvent des ménages d'une personne (54 %) que des familles avec enfant(s) ou des couples (41 %). C'est l'inverse pour les ménages qui quittent Annecy, avec une part de familles plus importante. Comme dans de nombreuses grandes agglomérations, avec l'arrivée des

## ► 2. Évolution de la population de 1999 à 2018



**Lecture :** à Anney, entre 1999 et 2008, la population avait augmenté de 0,36 % en moyenne chaque année. Cette croissance était portée par le solde naturel (+ 0,60 %), qui faisait plus que compenser le déficit migratoire (- 0,24 %).

**Source :** Insee, Recensements de la population 1999, 2008, 2013 et 2018.

enfants, les familles s'installent souvent en périphérie, dans des logements moins chers et plus grands. Elles peuvent également chercher une meilleure qualité de vie en dehors de la commune-centre. Anney est d'ailleurs l'une des villes de France où les prix de l'immobilier sont les plus élevés. À l'inverse, la Haute-Savoie perd des jeunes adultes qui partent vers les grandes villes pour leurs études ou leur premier emploi, et gagne des familles avec enfants et des couples.

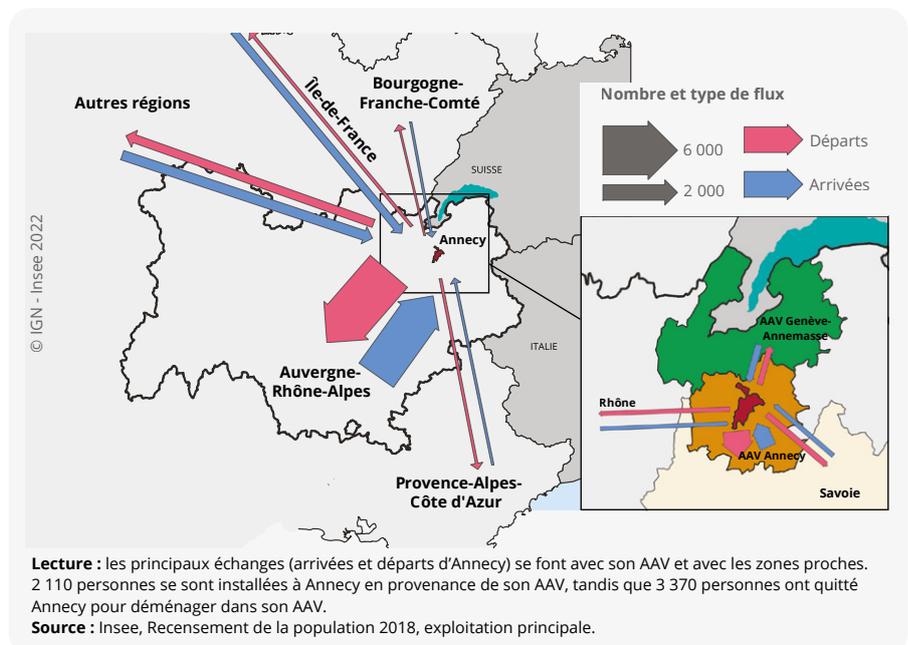
### Une ville étudiante, mais moins que les autres grandes villes de la région

Près de 8 000 étudiants résident à Anney. C'est la plus grande ville étudiante de Haute-Savoie. Toutefois, avec 7 % d'étudiants parmi sa population, Anney est moins étudiante que les autres grandes villes de la région, au sein desquelles ils représentent 14 % des habitants en moyenne. Pourtant, le campus universitaire se situe au sein de la commune d'Anney et non dans une commune proche, comme cela peut être le cas à Grenoble ou à Chambéry. Anney attire les bacheliers venant des communes environnantes et des zones proches (Genevois, Chambéry) et dispose d'une offre de formation d'études supérieures diversifiée ► **pour en savoir plus**. Elle est, avec Chambéry, l'un des deux sites de l'université Savoie-Mont Blanc.

### Plus d'un tiers des actifs en emploi résidant à Anney travaillent ailleurs

Parmi les 58 000 actifs en emploi résidant à Anney, 37 000, soit 63 %, y travaillent

## ► 3. Arrivées et départs d'Anney



► **figure 4.** Cette part est identique dans les autres grandes villes, mais plus élevée à Anney qu'en moyenne régionale (32 % des habitants résident et travaillent dans la même commune). Anney est une ville qui attire les travailleurs, avec plus de 34 000 personnes résidant ailleurs et venant y travailler. À l'inverse, 21 000 Annéciens, soit 37 % des actifs en emploi résidant dans la commune, exercent leur métier en dehors d'Anney. Les actifs qui viennent travailler à Anney sont majoritairement issus de son AAV, puis de la partie française de celle de Genève-Annemasse. Ceux qui quittent Anney se dirigent essentiellement vers les mêmes zones. Il y a d'ailleurs plus d'Annéciens qui partent travailler pour Genève-Annemasse que l'inverse.

### Des travailleurs frontaliers en forte augmentation

Les frontaliers représentent 10 % des actifs en emploi résidant à Anney, soit près de 6 000 personnes. Ils travaillent en Suisse, majoritairement à Genève. Leur nombre est en forte augmentation : il a doublé depuis 2008, alors que la population active en emploi est restée stable. C'est d'ailleurs dans la communauté d'agglomération du Grand Anney que le nombre de travailleurs transfrontaliers a le plus augmenté récemment ► **pour en savoir plus**. La proportion de frontaliers est toutefois encore plus élevée pour la Haute-Savoie, avec 23 % des actifs en emploi. Certaines communes, comme celle de Saint-Julien-en-Genevois, situées à la frontière suisse,

ont des proportions de frontaliers qui atteignent 60 % des actifs en emploi. Les actifs qui occupent un emploi de cadre ou de profession intermédiaire sont plus souvent frontaliers : 16 % des cadres et 12 % des professions intermédiaires résidant à Annecy travaillent en Suisse (contre 10 % en moyenne).

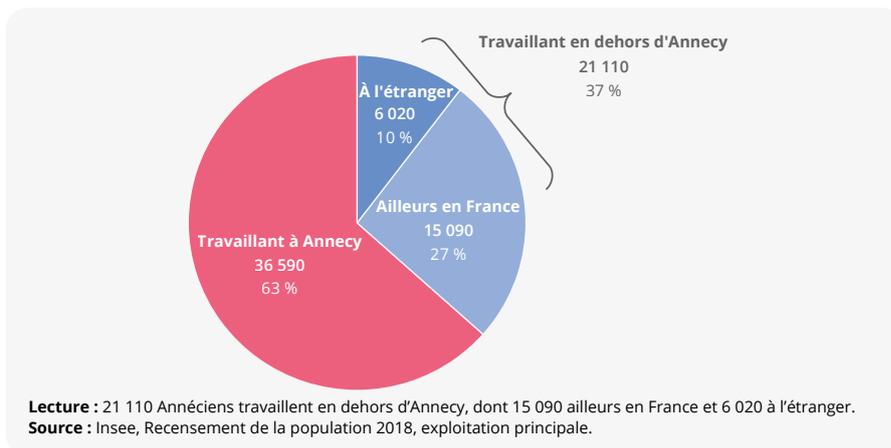
### Des trajets domicile-travail plus longs pour les habitants d'Annecy

Si les trajets domicile-travail sont courts pour les Annéciens qui travaillent à Annecy, ils s'allongent pour ceux travaillant en dehors de la commune. La moitié d'entre eux parcourent plus de 18 km et ont plus de 30 minutes de trajet. Ces trajets sont même plus longs que les moyennes départementales (13 km et 21 minutes) et régionale (14 km et 23 minutes). Le trajet est notamment plus long pour ceux qui travaillent en Suisse, la frontière se situant à plus de 40 km. Pour se rendre sur leur lieu de travail, les Annéciens utilisent en majorité la voiture, y compris pour de courts trajets (68 % contre 74 % dans la région et 44 % dans les autres grandes villes de la région). Annecy et son agglomération font donc face à un réel enjeu de développement des transports en commun, pour lutter contre les congestions de trafic et améliorer la qualité de l'air. Avec la mise en service du Léman Express, fin 2019, une alternative à la voiture est notamment proposée pour les trajets en direction de Genève.

### Un niveau de vie élevé...

En 2018, la moitié des habitants d'Annecy ont un **niveau de vie** supérieur à 24 830 euros par an. C'est nettement supérieur au niveau de vie médian de la région (22 480 euros), mais plus faible que celui de la Haute-Savoie (26 600 euros par an), qui est le quatrième département français au niveau de vie le plus élevé (et le premier hors Île-de-France). Les couples sans enfant ont le niveau de vie le plus important, au contraire des familles monoparentales. Les personnes touchant un revenu venant de l'étranger ont un niveau de vie particulièrement élevé, contribuant à l'hétérogénéité des revenus des Annéciens ► **pour en savoir plus**. Ce niveau de vie élevé est également lié à la part importante de cadres et professions intellectuelles supérieures (12 %) qui y résident, comme dans les autres grandes villes (11 %, contre 9 % dans la région). Cette part est croissante depuis dix ans. La population d'Annecy est très diplômée : 50 % des actifs ont un diplôme d'études supérieures, ce qui est plus élevé que dans les autres grandes villes (48 %), le département (42 %) ou la région (41 %).

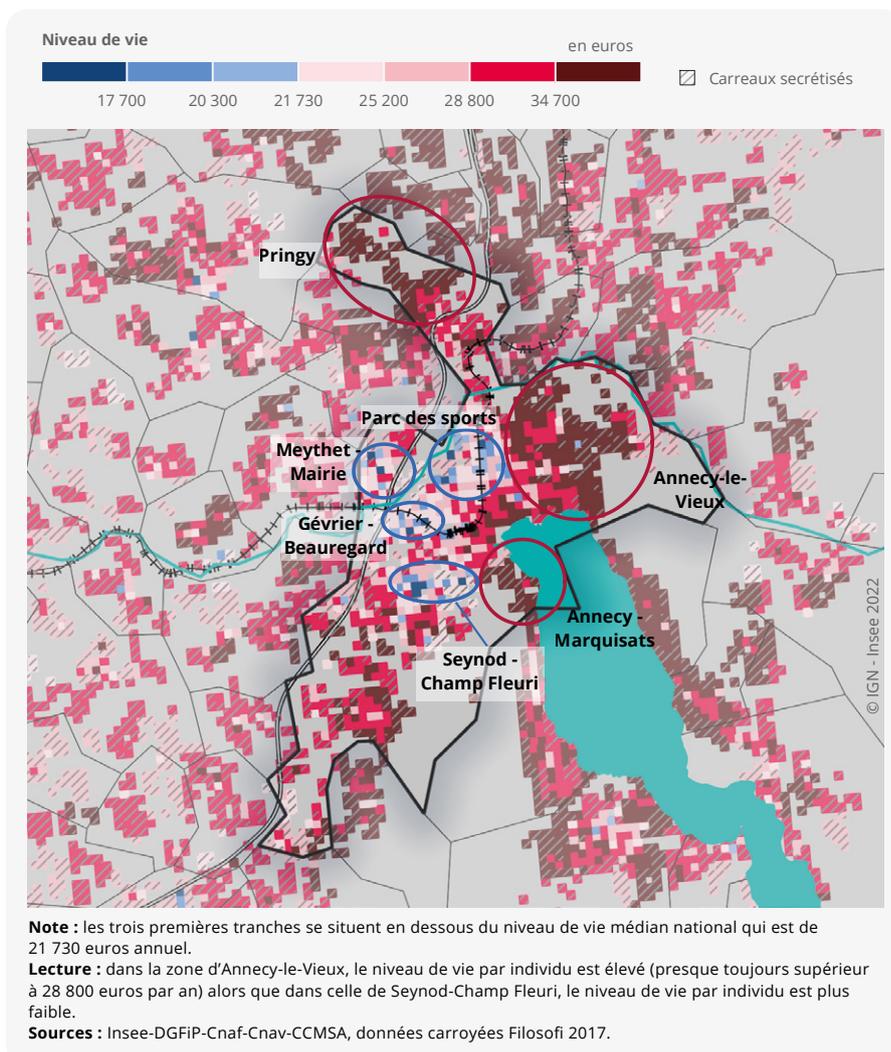
## ► 4. Répartition des actifs en emploi résidant à Annecy selon leur lieu de travail



Les habitants d'Annecy sont par conséquent moins concernés par la précarité que ceux de la région (9,8 % des Annéciens sont **pauvres** contre 12,7 % des habitants de la région). Ils le sont encore moins que les habitants des autres grandes villes de la région, dont 19 % sont considérés comme pauvres. La Haute-Savoie est le deuxième

département avec le plus faible **taux de pauvreté** de France, après la Vendée. Par ailleurs, le chômage est plus faible à Annecy que dans les grandes villes (en 2018, 10 % des 15 à 64 ans se déclarent chômeurs au Recensement de la population, contre 17 % en moyenne dans les grandes villes et 12 % dans la région).

## ► 5. Niveau de vie à Annecy et ses alentours



## ... qui cache des inégalités sociales

Pour autant, le niveau de vie élevé et le faible taux de pauvreté n'empêchent pas Annecy d'être une commune avec de fortes inégalités de revenus : les 10 % des Annéciens les plus riches ont un niveau de vie au moins 3,9 fois plus élevé que celui des 10 % les plus pauvres. Ce ratio est similaire en Haute-Savoie (4,1), alors qu'il est de 3,4 en moyenne dans la région. Au sein de la commune, certaines zones affichent de plus fortes proportions de ménages pauvres ► **figure 5**, comme celle autour du parc des sports ou celles de Gévrier-Beauregard, Meythet-Mairie et Seynod-Champ Fleuri où se concentrent les logements sociaux. À l'inverse, celles de Pringy, d'Annecy-le-Vieux et d'Annecy-Marquisats se distinguent par de faibles parts de ménages pauvres, avec un habitat individuel plus répandu.

## Une ville touristique

Entre ses canaux et son lac, l'un des plus grands d'Europe, Annecy est une ville

touristique, qui accueille 3 millions de visiteurs chaque année. L'emploi lié au tourisme y représente en moyenne 6 % de l'emploi total (soit près de 4 000 emplois), ce qui est plus élevé que dans les grandes villes (3 %) ou que la moyenne régionale (4 %). C'est toutefois moins que pour la Haute-Savoie (9 %) et ses nombreuses stations de ski.

Le tourisme à Annecy est très important en été, générant plus de 5 000 emplois touristiques, soit 35 % d'emplois en plus que la moyenne annuelle. La fête du Lac, début août, attire près de 200 000 personnes chaque année. Autre temps fort, le célèbre festival international du film d'animation, qui se déroule début juin, intéresse aussi bien professionnels que spectateurs. Le premier week-end de septembre, le Martin Fourcade Nordic festival, où se donne rendez-vous l'élite du biathlon mondial, constitue également un évènement important, qui a accueilli 20 000 spectateurs en 2021.

À l'inverse, en hiver, Annecy compte moins de 3 000 emplois touristiques, soit 25 % d'emplois en moins que la moyenne annuelle. Cette amplitude saisonnière

importante est plus élevée que celles du département et de la région, et que la moyenne des autres grandes villes d'Auvergne-Rhône-Alpes.

En termes d'accueil, Annecy dispose de plus de 20 000 lits touristiques, dont 80 % proviennent de résidences secondaires. En comparaison, Chambéry, plus grande ville de Savoie, en propose moins de 4 000. Annecy dispose ainsi de 17 lits touristiques pour 100 habitants, contre 7 en moyenne dans les grandes villes de la région et 80 en Haute-Savoie, qui bénéficie d'un fort tourisme d'hiver.

À l'instar du tourisme, le secteur tertiaire, notamment le commerce, est fortement représenté à Annecy. À l'inverse, les secteurs de la construction et de l'industrie sont peu implantés, comme dans les autres grandes villes. ●

Emma Bianco, Maureen Marza (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Définitions

Grenoble, Saint-Étienne, Chambéry, Bourg-en-Bresse, Clermont-Ferrand et Valence forment le référentiel de comparaison, appelé ici « **grandes villes** » d'Auvergne-Rhône-Alpes (Préfectures d'une population comprise entre 40 000 et moins de 200 000 habitants).

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'**excédent naturel** lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité. On parle d'**excédent migratoire** lorsque le nombre de personnes entrant sur le territoire est supérieur à celui des personnes en sortant.

Une **aire d'attraction des villes (AAV)** est définie par l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes environnantes. Une aire est composée d'un pôle, défini par des critères de population et d'emploi, et d'une couronne, constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Un individu (ou un ménage) est considéré comme **pauvre** lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (soit 13 038 euros par an et par unité de consommation en 2018). En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian. Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus ou de ménages étant en situation de pauvreté monétaire.

### ► Pour en savoir plus

- « Près de la Suisse, un ménage sur deux perçoit un revenu de source étrangère », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 97, février 2022.
- « Amplification des écarts de revenus : l'effet du travail frontalier », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 131, septembre 2021.
- « Les bacheliers poursuivent majoritairement leurs études dans la région », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 78, avril 2019.
- « Synthèse 2021 », Observatoire Statistique Transfrontalier, décembre 2021.

